

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 29 Mai 1872

No 33

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi. Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Carcades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.
CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q.

Causerie Agricole

Dédiée

AUX CULTIVATEURS DONT LES TERRES SONT MAUVAISES OU EPUISEES.

Dans un pays comme le Bas Canada, où les terres sont si variées et diffèrent si considérablement, non-seulement d'une paroisse à une paroisse, mais encore bien souvent d'un lot à un lot voisin, d'une pièce à une autre pièce, il est bien difficile de donner des conseils dont tout le monde puisse faire son profit. Ainsi, par exemple, il n'est pas rare d'entendre des cultivateurs, surtout parmi ceux du bas du fleuve, nous faire l'aveu étonnant que leurs prairies, sans engrais, sans fumure, par le seul effet de quelques labours, leur rapportent de 300 à 350 et même 400 bottes de foin à l'arpent. A ceux là, il n'y a qu'une chose à dire: Vous êtes bien heureux.

Aussi ai-je lieu de croire que les généralités on fait d'agriculture conviennent peu dans ce pays, et que le seul moyen de faciliter le progrès de l'art agricole est de se mettre tour à tour au point de vue de chacun.

Me conformant à ce programme, je m'adresse donc exclusivement, aujourd'hui, à ceux qui se trouvent dans les mêmes conditions que celles dans lesquelles je me suis trouvé moi-même il y a quelques années et je leur dis:

Votre bien est composé de plusieurs espèces de terre, ici, de la terre sèche, là, de la bonne terre franche, ailleurs, de la terre jaune, plus loin, de la terre torte, compacte, toutes ces terres sont ruinées, épuisées; elles ne rapportent plus rien ou presque rien; que devez-vous faire?

Posons d'abord l'axiôme suivant que le cultivateur, celui surtout qui a une mauvaise terre, ne doit jamais oublier. " Avant tout, il faut du foin; car avec du foin a des animaux, avec des animaux de l'engrais, avec de l'engrais du foin, de la paille, du grain, et du pain."

Le cultivateur auquel je m'adresse doit donc commencer par mettre son fumier sur les bons lopins de terre, et ne pas faire comme cela se pratique si souvent, aller l'enfourer et le perdre inutilement sur les mauvaises terres.

Voyons donc à quels signes on re-

connaîtra ces bons lopins de terre, c'est à dire ceux qui sont les plus propres à la politesse du foin. On entend par bonnes terres, celles qui contiennent en de justes proportions de la terre forte et de la terre sableuse.

Cette espèce de terre est, sans contredit la meilleure et la plus productive de toutes elle, ressent promptement l'action des engrais, on conserve longtemps les bons effets, et une fois mises en prairie, donne du foin pendant longtemps.

Or, la première chose à faire, c'est de convertir en prairies toutes ces parties de votre terre qui remplissent les conditions énumérées plus haut; et par conséquent, c'est sur celles, là que vous devez employer de préférence votre engrais. Mais ces lopins de terre ne ressentent bien les effets de l'engrais et ne deviennent fertiles qu'à certaines conditions.

Avant d'en venir aux détails de ces conditions, rappelons encore un grand précepte que nos cultivateurs ne doivent jamais perdre de vue. De même que ce ne sont pas les pays qui labourent le plus et qui sèment le plus de grains qui en produisent le plus, de même aussi, ce ne sont pas les habitants qui labourent la plus grande étendue et qui font les plus fortes semences qui récoltent le plus. Au contraire une pièce de bonne terre bien préparée et bien fumée produira plus de grains que quatre pièces de terre mauvaise et non fumée.

Il y a donc plus d'avantage à semer une seule bonne pièce que quatre mauvaises. En effet, il faut d'abord quatre fois plus de semences pour quatre pièces que pour une, il faut quatre fois plus d'ouvrage, et enfin de compte on a moins de revenu.

Il est donc évident qu'il est préférable d'arranger une pièce de bonne terre comme il faut, et de la cultiver seule, plutôt que d'en cultiver quatre mauvaises et surtout de les cultiver mal. Une pièce de bonne terre bien fumée et bien préparée, c'est-à-dire bien labourée, bien égouttée, et bien ameublie, peut être semée en grains, et en même temps en graine de mail et trèfle.

La première année, on récolte le grain et l'année suivante le foin. On continue ainsi à récolter du foin sur

cette même pièce pendant sept, huit, et même dix ans.

Quand le foin ne vient plus dans cette prairie, on la laboure et on sème de nouveau pendant une couple d'années en grains. Ce grain, surtout l'avoine, poussera à merveille, et de nouveau on remettra en prairie pendant plusieurs années. De cette manière, la terre s'améliore au lieu de s'épuiser, le travail est beaucoup moindre et les revenus infiniment plus considérables.

Il ne faut oublier que la terre que la terre coûte cher à remuer dans ce pays, où les étés sont si courts et la main-d'œuvre si chère. Il ne faut donc pas perdre de vue que le meilleur système de culture est celui qui consiste à récolter le plus, et à travailler et à semer le moins.

Or, il n'y a pas de doute qu'il en coûte beaucoup moins pour récolter le foin que le grain; d'abord le foin ne se sème qu'une fois par huit ou dix ans, tandis qu'il faut semer le grain tous les ans; et pour semer ce grain il faut labourer, herser, etc; toutes choses qui ne sont pas nécessaires pour le foin; et comme nous l'avons déjà dit: "quand on a du foin, on peut avoir des animaux, avec des animaux on a l'engrais, et avec l'engrais, du foin, de la paille et du grain." Donc, pour avoir du grain, il faut du foin; à cette fin, le cultivateur doit donc absolument consacrer à la culture du foin la plus grande étendue de terre possible.

SI L'AGRICULTEUR N'A PAS DE FUMIER.

La chaux, en plusieurs endroits du Canada, peut suppléer en partie au manque de fumier. Les terres manquent de chaux pour la plupart et on pourrait, je crois, rendre fertiles les $\frac{2}{3}$ des terres du pays en les chaulant.

On peut s'en assurer facilement en mettant quelques minots de chaux sur un coin de différentes pièces de terre; en remarquera les bons effets, d'abord à la pousse du grain, et ensuite, lors de la récolte.

MANIÈRE D'EMPLOYER LA CHAUX.

On peut employer la chaux de plusieurs manières, la plus économique est sans contredit la suivante. On transporte la chaux près de l'endroit où on veut l'employer, et on l'éteint doucement avec un peu d'eau, pour la réduire "en poudre fine"; une fois qu'elle est éteinte, on ajoute à cette chaux soit de la terre soit du sable humide. Les meilleures proportions sont une partie de chaux pour 4 ou 5 de terre ou de sable. On répand ce mélange à la pelle, comme de la cendre, sur le labour, après un bon hersage, et 3 ou 4 jours plus tard, on sème le grain avec le mil et le trèfle.

La quantité de chaux à mettre par arpent est de 18 à 20 minots.

Cette chaux mêlée à du sable ou de la terre humides peut s'étendre même quand le vent est fort, chose qu'il ne serait pas facile de faire autrement.

La chaux, ainsi employée produit les meilleurs résultats, et cette manière

d'engraisser la terre est bien moins coûteuse que l'emploi du fumier ordinaire. Toutes fois, on ne doit s'attendre que dans tous les cas on devra obtenir les plus hauts rendements. Non, mais la terre ainsi chaulée produira, disons deux ou trois fois plus qu'auparavant, et c'est déjà un bon commencement. Avec le foin obtenu au moyen de la chaux, on fabriquera plus tard de l'engrais, et alors on aura recours aux deux à la fois, à la chaux et au fumier, et un peu d'années toute l'étendue de la terre aura repris sa fertilité d'autrefois.

(A continuer.)

Nous avons l'intention de publier en brochure les écrits de M. LaRue que nous commençons avec ce numéro. Comme le tirage en sera très limitée, les personnes désireuses de se procurer ce précieux travail feront bien de se hâter d'en retenir le nombre de copies qu'elles désireront.

EN BONNE VOIE.

Nous recevons de bonnes nouvelles au sujet de la colonisation. Un ami d'Ottawa nous écrit que la société de colonisation de ce Comté, dirigée par un jeune belge, Mr. Treau de Cœli, est en bonne voie, quoiqu'elle est à peu près certaine de réussir.

Nous avons déjà donné des renseignements sur la Vallée de la Gatineau, nous avons mentionné entre autres les Cantons de Aumont et de Stotte, sur la rive gauche de la Gatineau, en haut de la rivière du Désert, comme étant des endroits très favorables pour former de nouveaux établissements. Mr. de Cœli a visité dernièrement le Canton d'Aumont et sur le rapport avantageux qu'il a fait, la société a résolu d'y choisir, les réserves auxquelles elle a droit pour ses colons, c'est-à-dire 22000 acres de terre.

Le terrain est uni, nous assure M. de Cœli, le sol riche, sur les limites du Canton, il y a un moulin à farine, un moulin à scie, où non seulement on convertit les bûches en planches ou madriers de toute espèce, mais aussi où l'on fabrique du boucau. Le Canton est coupé par la belle petite rivière St. Joseph qui met en mouvement les moulins que nous venons de nommer. Ce cours d'eau est aussi bien commode pour la descente des bois.

La petite colonie que va fonder la Société de Colonisation d'Ottawa sera à quinze mille du désert et à cent cinquante milles d'Ottawa. C'est bien loin.

Mais qu'importe la distance? Lorsque ces braves colons auront autour d'eux tout ce qui leur faut pour vivre à l'aise, est-ce que l'éloignement d'Ottawa ou de tout autre centre leur pesera beaucoup? Dans les commencements, la société de colonisation veillera sur

eux. Elle leur transportera à ses frais toutes les provisions nécessaires et les leur livrera sur les lieux aux prix d'Ottawa.

Le colon pauvre, mais laborieux, aura d'autres avantages qui lui permettront de défricher et d'ensemencer, à la charge de rembourser plus tard les avances que la société lui fera.

A force d'activité et de persévérance M. de Cœli réussira!

Il rencontre beaucoup d'encouragement, dans son œuvre patriotique. On apprécie son dévouement et on seconde son zèle. Les députés du comté MM. Wright et Eddey ont souscrit chacun une somme de cinquante dollars au profit de l'œuvre.

C'est de la politique dira-t-on? Politique, intelligente du moins, et profitable au comté.

Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Verchères.

—000—
Exposition de 1872.

Cette Exposition se tiendra en la Paroisse de St. Marc, sur la propriété de Monsieur François Lahaise, meunier, près du moulin.

Jeudi le 26 Septembre, à
10 hrs. A. M.

Comité.

OFFICIERS: J. R. Brillon, Ecr., Président; Maximo Archambault, Ecr. Vice-Président; Chs. Robert Ecr., Secrétaire Trésorier.

DIRECTEURS: Messieurs Octave Lambert et Elpho Bernard, Belœil; Frs. Xavier Rénois et Isaac Hogue, St. Marc; Elie Jacque, St. Antoine; Théophile Mongeau et Frs. Xavier Charbonneau, Ste. Julie.

Les prix suivants seront accordés.

PROGRAMME.

CHEVAUX.

	\$	cts.
1 ^{re} classe Pour le meilleur Etalon		
1 ^{er} prix	6	00
2 ^e	5	00
3 ^e	4	00
4 ^e	3	00
2 ^e classe Pour le meilleur Poulain de 2 à 3 ans		
1 ^{er} prix	4	00
2 ^e	3	00
3 ^e	2	00
4 ^e	1	00
3 ^e classe Pour le meilleur Poulain de 1 à 2 ans		
1 ^{er} prix	4	00
2 ^e	3	00
3 ^e	1	00
4 ^e	1	00
4 ^e classe Pour le meilleur Poulain de l'année		
1 ^{er} prix	4	00
2 ^e	3	50

3e	3 00
4e	2 50
5e	2 00
6e	1 50
5e classe	Pour la meilleure Jument Poulinière.	
	1er prix.....	6 00
	2e	5 00
	3e	4 00
	4e	3 00
	5e	2 00
6e classe	Pour la meilleure Pouliche de 2 à 3 ans.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
	4e	1 00
7e classe	Pour la meilleure Pouliche de 1 à 2 ans.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
	4e	1 00

BESTIAUX.

8e classe	Pour le meilleur Taureau de 3½ à 4½ ans	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
9e classe	Pour le meilleur Taureau de 2½ à 3½ ans	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
10e classe	Pour le meilleur Taureau de 1 à 2 ans	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
	4e	1 00
11e classe	Pour la meilleure vache à lait.	
	1er prix.....	6 00
	2e	5 00
	3e	4 00
	4e	3 00
	5e	2 00
	6e	1 00
12e classe	Pour le meilleur Taureau de 2 ans.	
	1er prix.....	3 00
	2e	2 50
	3e	2 00
	4e	1 50
13e classe	Pour la meilleure Taureau d'un an	
	1er prix.....	3 00
	2e	2 50
	3e	2 00
	4e	1 50
14e classe	Pour le meilleur veau ou génisse de l'année.	
	1er prix.....	3 00
	2e	2 50
	3e	2 00
	4e	1 50

MOUTONS.

15e classe	Pour le meilleur Bélier de 2½ ans et au-dessus.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
16e classe	Pour le meilleur Bélier de 1 an.	

1er prix.....	4 00	
2e	3 00	
3e	2 00	
17e classe	Pour le meilleur Bélier de l'année.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
	4e	1 00
18e classe	Pour la meilleure Brobis.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 50
	3e	3 00
	4e	2 50
	5e	1 50
19e classe	Pour le meilleur Brebis de l'année.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 50
	3e	3 00
	4e	2 50
	5e	1 50

COCHONS.

20e classe	Pour le meilleur Verrat de 1½ an.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
21e classe	Pour le meilleur Verrat de l'année.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
	4e	1 00
22e classe	Pour la meilleure Truie de 1½ an.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
23e classe	Pour la meilleure Truie de l'année.	
	1er prix.....	4 00
	2e	3 00
	3e	2 00
	4e	1 00

MANUFACTURE DOMESTIQUE.

24e classe	Pour la meilleure Flanelle en laine 10 verges.	
	1er prix.....	2 50
	2e	2 00
	3e	1 50
	4e	1 00
25e classe	Pour la meilleure Flanelle Coton et laine 8 verges.	
	1er prix.....	2 00
	2e	1 50
	3e	1 00
26e classe	Pour la meilleure étoffe croisée pas foulée 10 verges.	
	1er prix.....	2 50
	2e	2 00
	3e	1 50
	4e	1 00
27e classe	Pour la meilleure étoffe en laine 10 verges.	
	1er prix.....	2 50
	2e	2 00
	3e	1 50
	4e	1 00

28e classe	Pour la meilleure Toile du pays 10 verges.	
	1er prix.....	2 50
	2e	2 00
	3e	1 50
	4e	1 00
29e classe	Pour la meilleure Toile Ouvrée 10 verges.	
	1er prix.....	2 50
	2e	2 00
	3e	1 50
	4e	1 00
30e classe	Pour la meilleure Couverte en laine.	
	1er prix.....	2 50
	2e	2 00
	3e	1 50
	4e	1 00
31e classe	Pour la meilleure Courte-Pointe en coton et laine.	
	1er prix.....	2 50
	2e	2 00
	3e	1 50
	4e	1 00
32e classe	Pour le meilleur Tricot de bas en laine.	
	1er prix.....	50
	2e	37½
	3e	25
	4e	12½
33e classe	Pour les meilleures 10 lbs de Sucre du Pays.	
	1er prix.....	1 50
	2e	1 25
	3e	1 00
	4e	75
33e classe	Pour les meilleures 20 lbs de Beurre.	
	1er prix.....	1 50
	2e	1 25
	3e	1 00
	4e	75
35e classe	Pour les meilleures 12 lbs de Fromage.	
	1er prix.....	1 50
	2e	1 25
	3e	1 00
	4e	75

RÈGLEMENTS.

1o. Le compétiteur qui dans le concours obtiendra un prix par fraude, corruption ou fausse représentation, sera privé par les directeurs, des prix qu'il aura obtenu dans tel concours.

2o. Nul compétiteur n'aura droit à plus d'un prix dans la même classe et aucun animal ne pourra concourir dans plus d'une classe.

3o. Aucun prix ne sera accordé à moins que l'animal ou objet ne le mérite.

4o. Le compétiteur n'aura droit à un prix à moins que l'animal exhibé n'ait été au moins trois mois avant l'exhibition en sa possession, excepté les agneaux et les agnelles qui devront être en la possession du compétiteur au moins un mois avant l'exhibition, et pour les étalons il faudra qu'ils soient dans le comté (No. 2.) au moins trois mois avant l'exhibition, et qu'ils aient servi les jumons dans les mains de celui qui les aura au temps de l'ex-

hibition, autrement celui ou ceux qui les exhiberont seront obligés de les garder un an après l'exhibition pour la serve des juments.

50. Les Verrats de l'année devront être gardés pour le printemps suivant pour le service des truies, s'ils remportent un prix ainsi que les truies comme devant donner des petits.

60. Chaque animal exhibé qui aura remporté un prix ne devra être vendu que pour l'amélioration des races et non pour la boucherie.

70. Lorsque les juges ne seront pas convaincus qu'une vache, un veau le printemps précédent, ou qu'elle est pleine, telle vache n'aura droit à aucun prix.

80. Les animaux mis au concours devront être attachés de façon à ce que les juges puissent les examiner facilement. Les Taureaux, étalons etc. qui seraient vicieux devront être soigneusement attachés, ou tenus par le propriétaire ou toute autre personne. Tout animal libre ou placé à un endroit autre que celui indiqué par le comité chargé de veiller à cela sera mis hors de concours.

90. Les produits industriels et domestiques, devront avoir été fabriqués dans le comté durant l'année par le compétiteur lui-même, un membre de sa famille ou quelqu'un sous sa direction.

100. Il ne sera pas permis de diviser les pièces d'étoffes, flanelles et toiles en plusieurs coupons et de les exhiber par diverses personnes; si une telle fraude était découverte, le compétiteur qui s'en serait rendu coupable perdrait les prix qu'il aurait pu mériter.

110. Les compétiteurs ne pourront mettre leur nom, ni leurs initiales sur les animaux et articles exhibés, sous peine d'être exclus du concours.

120. Le compétiteur ou son représentant qui sera vu parlant au juges pendant que ceux-ci seront en devoir, sera aussi exclu du concours; et nul n'aura droit d'approcher de la table ou seront les objets à exhiber qu'après l'examen des juges.

130. Les compétiteurs devront se soumettre aux règlements de la société.

Lorsqu'il y aura quelque doute le comité nommé pour le concours en décidera et tout animal ou objet exhibé devra rester sur le terrain jusqu'à l'heure fixé par les directeurs.

140. Tout compétiteur qui remportera un premier et à chaque premier prix qu'il remportera, sera tenu de laisser vingt cinq centins au fond de la société et à chaque second prix douze centins et demi.

150. Les effets et animaux seront aux risques des propriétaires.

St. Marc 6 Avril 1872.

Par ordre,

CHS. ROBERT,
Sect.-Trés.

S. A. No. 2, C. V.

SPECIFIQUE CONTRE LA PICOTE.

Nous détachons les lignes suivantes d'une de nos correspondances privées :

On me dit que la Picote fait des ravages à St. Hyacinthe. Si c'est le cas, informez donc le public qu'il trouvera à St. Césaire, au magasin de Monsieur Alfred Massé, un Spécifique contre la Picote, lequel est connu sous le nom de *Destructeur de la Picote*. Ce Spécifique guérit le malade en deux ou trois jours, si on a le soin de l'employer au début de la maladie.

Préalablement on purge le malade, en lui faisant administrer, par un médecin, un vomitif et un purgatif, s'il y a chez lui embarras gastrique.

La personne atteinte de cette affreuse maladie, et traitée avec le *Destructeur de la Picote*, n'est seulement pas marquée. Sans compter qu'elle n'est pas malade longtemps.

M. Ant. Racicot, jeune homme rempli d'activité et de talent, et formé sous les soins du Dr. Crevier de St. Césaire où il réside encore, est l'inventeur de ce remède infailible, dit-on. Pour ceux qui voudraient en faire l'expérience, nous leur dirons que M. Racicot en a déposé quelques flacons à notre bureau, ces jours derniers. Il en aura bientôt pour ceux qui en demanderont.

Le prix est de \$2.00 le flacon. La direction est écrite sur chacun d'eux.

L'Exposition annuelle d'animaux, produits d'Agriculture etc., etc., de cette Société aura lieu un village de la paroisse de ST. LIBOIRE, le jour qui sera ultérieurement fixé par le Bureau des Directeurs, et les prix suivants seront accordés aux compétiteurs qui rempliront les conditions voulues par les règlements suivants :

PROGRAMME.

1ère classe.—CHEVAUX.

Pour le meilleur étalon âgé de 4 ans ou plus 3 prix, 8, 6, 4 piastres.

Pour le meilleur étalon âgé de trois ans 3 prix, 8, 6, 3 piastres.

Pour le meilleur poulain entier âgé de 2 ans 3 prix, 6, 4, 2 piastres.

Pour le meilleur poulain âgé d'un an 3 prix, 4, 3, 2 piastres.

Pour la meilleure jument 6 prix, 6, 5, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure pouliche âgée de 2 ans 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure pouliche âgée d'un an 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure jument poulinière et son poulain 6 prix, 8, 7, 6, 5, 4, 2 piastres.

Pour la meilleure paire de chevaux de trait 5 prix, 5, 4, 3, 2, 1 piastres.

2ème classe.—BESTIAUX.

Pour le meilleur Taureau âgé de 3 ans ou plus 3 prix, 6, 4, 2 piastres

Pour le meilleur Taureau âgé de 2 ans 4 prix, 6, 4, 3, 2 piastres.

Pour le meilleur Taureau âgé de 1

an, 4 prix, 6, 4, 3, 2 piastres.

Pour le meilleur Taureau de l'année 4 prix 5, 4, 3, 2 piastres.

Pour la meilleure génisse de l'année 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure Vache à lait 6 prix, 6, 5, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure génisse âgée de 2 ans 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure génisse âgée de 1 an 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure paire de bœufs de travail 2 prix, 3, 2 piastres.

3ème classe.—MOUTONS.

Pour le meilleur Bélier de 2 ans ou plus 4 prix, 5, 4, 3, 2 piastres.

Pour le meilleur Bélier âgé d'un an 4 prix, 5, 4, 3, 2 piastres.

Pour le meilleur Bélier de l'année 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure Brebis âgée de 2 ans ou plus 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure Brebis âgée de 1 an 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure Brebis de l'année 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

4ème classe.—COCHONS.

Pour le meilleur cochon entier âgé de 1 an ou plus, 3 prix, 4, 3, 2 piastres.

Pour le meilleur cochon de l'année 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure truie âgée de 1 an ou plus 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

Pour la meilleure truie de l'année 4 prix, 4, 3, 2, 1 piastres.

5ème classe.—MANUFACTURES DOMESTIQUES.

Pour le meilleur fromage de 10 lbs. chacun 2 prix, 2, 1 piastres.

Pour les meilleures 20 lbs. de beurre 4 prix, 2½, 2, 1½, 1 piastres.

Pour les meilleures 20 lbs. de sucre d'érable 3 prix, 2, 1½, 1 piastres.

Pour le meilleur Gallon de Sirop 3 prix, 1½, 1 piastres 50 cts.

Pour les meilleures 20 lbs. de miel 3 prix, 1½, 1 piastres 50 cts.

Pour les meilleures 10 verges étoffe, imitation de drap et de casimir, 4 prix, 3, 2½, 2, 1 piastres.

Pour le meilleur châle de laine 4 prix, 2½, 2, 1½, 1 piastres.

Pour les meilleures 10 verges de flanelle blanche ou de couleur, croisée ou non 4 prix, 2½, 2, 1½, 1 piastres.

Pour les meilleures 10 verges de Toile 4 prix, 2½, 2, 1½, 1 piastres.

Pour la meilleure paire de couvertes blanches 3 prix, 2, 1½, 1 piastres.

Pour la meilleure courte pointe de laine 3 prix, 2, 1½, 1 piastres.

Pour le meilleur couvre pieds, laine et coton 3 prix, 2, 1½, 1 piastres.

Pour le meilleur couvre pieds de coton 3 prix, 2, 1½, 1 piastres.

Pour le meilleur habillement d'étoffe complet pour homme 3 prix, 3, 2, 1 piastres.

Pour le meilleur habillement d'étoffe complet pour femme 3 prix, 3, 2, 1 piastres.

Pour les meilleurs ouvrages de menuiserie 3 prix, 3, 2, 1 piastres.

Pour les meilleurs ouvrages de cordonnnerie 3 prix, 2, 1½, 1.

Pour les meilleurs ouvrages en fer 3 prix, 2 1/2 1.

Pour les meilleurs cuirs rouges ou noirs 3 prix, 2 1/2 1.

PRIX EXTRA.

Des prix extra seront en outre accordés pour tout reproducteur de race supérieure importé et tous objets et instruments aratoires supérieurs à ceux en usage.

REGLEMENTS.

10. Dans les concours, les aspirants compétiteurs devront avoir payé au Secrétaire-Tresorier ou à l'un des Directeurs, leurs souscriptions, le ou avant le premier de mai, et ceux qui n'auront pas payé avant cette date ne seront admis à concourir qu'aux conditions imposées par la Société, mais dans tous les cas, ils ne devront pas payer moins du double de la souscription.

20. Les compétiteurs devront résider dans les limites du comté.

30. Les compétiteurs qui dans les concours obtiendront un prix par fraude, corruption ou fausse représentation seront privés par les directeurs des prix qu'ils auront obtenus dans tels concours et du droit d'entrée dans un ou aucun des concours subséquents.

40. Nul compétiteur n'aura droit à plus d'un prix dans la même section et aucun animal ne pourra concourir dans plus d'une classe.

50. Les animaux mis au concours devront être, *bona fide*, la propriété du compétiteur depuis au moins trois mois à l'exception des reproducteurs qui devront être gardés dans le comté pendant la saison suivante, s'ils remportent un prix.

60. Les juments poulinières devront être accompagnées de leur poulain, afin de permettre aux juges de déterminer plus facilement leurs mérites comme telles.

70. Lorsque les juges ne seront pas convaincus qu'une vache a eu veau le printemps précédent, ou qu'elle est pleine, telle vache n'aura droit à aucun prix.

80. Aucun prix ne sera accordé pour une truie, s'il n'est pas prouvé, à la satisfaction des juges, qu'elle a eu des petits ou qu'elle est en état d'en avoir, et si elle n'est gardée par son propriétaire au moins six mois après l'obtention du prix.

90. Les brebis devront avoir eu des petits le printemps précédent et avoir été tondues ras ainsi que tous les autres moutons, le ou après le premier de mai.

100. Lorsqu'il n'y aura qu'un seul compétiteur dans une classe, ou que l'article ou l'animal ne méritera pas de prix, il sera laissé à la discrétion des juges d'en accorder ou de le retrancher.

110. Les animaux mis aux concours devront être attachés de façon à ce que les juges puissent les examiner facilement. Les taureaux, les Etalons

etc., qui seraient vicieux devront être soigneusement attachés ou tenus par le propriétaire ou une autre personne. Tout animal laissé libre ou placé dans un endroit autre que celui indiqué par les Directeurs, sera mis hors de concours.

120. Les produits industriels ou domestiques et ceux de la laiterie devront être fabriqués dans le comté durant l'année par le compétiteur lui-même, un membre de sa famille ou quelqu'un sous sa direction.

130. Les compétiteurs ne pourront mettre leur nom ni leurs initiales sur les animaux ou articles exhibés, sous peine d'être exclus du concours.

140. Le compétiteur ou son représentant qui sera vu parlant aux juges pendant que ceux-ci seront en devoir, sera aussi exclus du concours.

150. Les compétiteurs devront se soumettre aux règlements de la société. Lorsqu'il y aura quelque doute, le comité nommé pour le concours en décidera et tout animal ou objet exhibé devra rester sur le terrain jusqu'à l'heure fixée par les directeurs.

160. Nulle personne ne pourra agir comme juge si elle a un intérêt direct ou indirect dans le concours.

170. Les juges devront être choisis hors du comté. Lorsque l'un d'eux fera défaut, les directeurs pourront le remplacer par une personne présente.

180. Il sera loisible aux Directeurs de permettre la vente des articles exposés, instruments aratoires etc., sur le terrain de l'exposition moyennant une rémunération d'une piastre et de cinquante centimes pour les débitants de rafraîchissements etc., etc. La vente des boissons enivrantes sera strictement défendue.

190. La souscription pour l'année suivante sera déduite du montant dû ou des prix obtenus dans un concours quelconque par tout concurrent heureux.

200. Nul animal châtré excepté les chevaux et les bœufs de travail en paire ne pourra être admis au concours.

210. Dans l'examen des animaux, dans les différentes classes, la valeur sera considérée en égard à l'âge; le propriétaire étant tenu de faire mettre sur son animal, un ticket indiquant l'année et le mois de la naissance de l'animal.

220. Les entrées devront se faire au moins huit jours avant le concours, et toutes les contestations seront décidées par le bureau des Directeurs de la société.

(Signé) URGEL DESMARAIS,

Président.

P. S. GENDRON,
Sec. Trésorier.

Ste. Rosalie, 8 Mai 1872.

Bulletin Commercial.

St. Hyacinthe, 20 mai 1872.

La journée du 18 fut excessivement chaude. Heureusement que le vent qui avait soufflé pendant toute la semaine, soulevant dans nos rues des nuages de poussière, s'était apaisé. Notre marché était bien fourni en denrées de toutes sortes, et aussi bien achalandé. Les grains de semence abondaient surtout. On peut dire que c'est le dernier jour, qu'on en emportait, car les travaux du printemps vont se terminer, en grande partie, dans le cours de la semaine. Les graines de jardins sont aussi beaucoup en vogue; on en voyait à presque chaque voiture. Les œufs continuent d'être apportés en grande quantité, et les commerçants se les disputent.

Le blé a subi une baisse légère, prix \$1.40 à 1.75, farine, \$3.00 le 100 livres les grains grossiers n'ont éprouvé aucun changement. Blé d'Inde, 90c; pois, Idem Sarrasin, 60c; Orge, 55c; avoine, 36c; graine de mil, \$3.00.

Nul changement dans les viandes à l'exception du Veau dont le prix paraît être diminué quelque peu.

Bœuf 7 à 11c; Veau par quartier, 25 à 50c; Mouton, 30 à 50; lard, 9 à 10c.

Dindes par couple, \$2.25; poules 75c; Le prix des patates a aussi baissé un peu.

Bonnes patates de cuisine, 50 à 55c; patates de semence, 40c; œufs, 13 1/2 à 14c. Sucre d'érable, 12c; 12 1/2; Sirop, 90 le gallon.

Le foin commence à se faire rare est en demande. On vend \$10 à 12.00 le 100 bottes.

L'activité augmente à mesure que nous avançons dans le mois et le volume des affaires ne subit que quelques instants de calme que par le manque de la marchandise et de retard dans l'arrivée des vaisseaux. De très fortes affaires ont été conclues pendant la huitaine et toutes les branches du commerce ont participé au mouvement général, mais la hausse n'a été marquée sur aucune marchandise autant que sur le blé et sur les farines. Il faut dire que les marchés de Liverpool et de Chicago ont battu la marche et que la longue stagnation dont le commerce a souffert a fait place à une recrudescence qui fait oublier le calme qui a prévalu pendant longtemps. De Liverpool, depuis quelques jours, chaque dépêche nous apporte une nouvelle hausse, le marché français s'est par contre réveillé, Chicago n'a pas voulu rester en arrière, Montréal et New-York et les autres ports d'expédition lui marchent sur les talons. Voilà pour le blé et les farines. Les grains grossiers n'ont pas encore été affectés autant que nous aurions pu avoir lieu d'espérer par la hausse sur le blé, mais il est aussi probable que leur tour va venir bientôt. A Chicago, le maïs est en hausse. Sur notre place, les détenteurs d'avoine

refusent de vendre aux cours de la semaine dernière, et les pois ont subi une hausse très marquée. Seul l'orge ne paraît pas attirer aucune attention. Les graines, particulièrement celle de trèfle et de mil ont été en grande demande, et les stocks on disponible sont aujourd'hui très réduits, tandis qu'à la campagne ils sont parfaitement nuls. La demande pour les comestibles, particulièrement pour les viandes salées dépasse de beaucoup les offres, et les stocks sont très réduits et par conséquent très fermement tenus.

BLÉ Le marché au blé, on sympathie avec les marchés étrangers a été actif depuis notre dernière publication, et on signale plusieurs transactions importantes. Vente d'une cargaison de blé du printemps du Haut-Canada à 1.53 en disponible et d'une partie à 1.56. Le blé blanc, en magasin trouvait preneur à 1.60, au quel prix on signale des ventes importantes.

Les semences sont en partie terminées dans campagnes environnantes. En général, le grain qui est déjà levé promet beaucoup. On ne peut en dire autant du foin et de l'herbe. Les gelées tardives du printemps en ont détruit la racine et dans plusieurs endroits, ces deux choses nécessaires feront complètement défaut, si une pluie bienfaisante ne vient réparer ces désastres.

MARCHE EN GROS.

Montréal 20 mai 1872.

	\$ c	\$ c
Supérieure Extra.....	0 00	à 0 00
Extra.....	7 20	à 7 30
De goût.....	6 95	à 6 95
Sup fr. (blé de l'Ouest)..	0 00	à 0 00
Sup Ord[blé du Canada]	6 80	à 6 90
Farine forte pour boul.	6 75	à 7 00
Sup de blé de l'Ouest		
[Canal Welland].....	6 10	à 6 20
Super marques de la		
(cité blé de l'Ouest....)	0 00	à 0 00
Frais moulu.....	7 00	à 0 00
Canada sup No 2.....	6 10	à 6 20
Super Etats de l'Ouest		
No 2.....	0 00	à 0 00
Belle.....	5 90	à 5 95
Moyenne.....	4 75	à 5 00
Recoupe.....	4 00	à 4 50
Farine en sacs du H. C.		
par 100 lbs.....	0 00	à 3 20
Sacs de la Cité.....	3 20	à 3 40
Farine d'avoine, par barils de 200 lbs		
Coté de \$4.90 à 5.00 suivant les qualités.		

Blé par minot de 66 lbs.—Marché ferme. 12000 minots de Haut-Canada du printemps, devant arriver, a changé de mains a terme privé.

Mais, par boisseaux de 56 lbs.—Petites ventes de 63 à 00c.

Pois, par boisseaux de 66 lbs. Les cotes sont 00c à 93c, selon la qualité.

Avoine par boisseaux de 32 lbs.—Marché tranquille, de 34c à 36c le boisseau.

Orge, par boisseau de 48 lbs.—Marché ferme. De 50 à 60c suivant les qualités.

Saindoux, par lbs.—La demande lo cale coté de 9½ à 10c.

Beurre, par lb.—Marché tranquille, De l'Ouest : en entropôt 13 à 15c; bon de l'Ouest : 16 à 18c; choisi de l'Ouest, 20c à 21c.

Lard, par baril de 200 lbs.—Marché ferme. Les cotations sont : Mess nouveau \$15.25 à \$15.50. Vieux Mess, \$00.00. Mince \$14.00

Fromage, par livre.—Marché ferme. Les prix sont : Manufacture de choix. de 14c à 15c. Nouveau, meilleur, à 00c

Porcs abattus par 100 lbs.—Les prix sont \$0.00 à \$0.00.

Alcalis, par 100 lbs.—Tranquilles; Premières \$7.35 Secondes, \$0.00. Perlasse, tranquille. Premières à \$9.20 Secondes, à \$8.50.

St. Hyacinthe, 18 mai 1872.

Fleur par quintal 3.25 à 3.50; De de blé d'inde 0.00 à 0.00; de Sarazin 2.50; blé par mt 1.40 à 1.60; blé d'inde de 0.80 à 0.90; Pois 0.80 avoine, 0.35 à 0.40; Orge lbs 0.50 à 0.55; Sarrasin 0.50; Bœuf par 100 lbs 6 00 à 7 00; Bœuf par livre 0-10; Agneau par quartier 68 à 80 cts. Veau 8 à 10c; Lard frais par 100 lbs 6.50 à 7.00 de la lb 8 à 10c, do salé lb 8 à 10c, volailles 60c dinnes par couple 2 00; poutes do 00 à 00c. Poulets do 30 à 40c. Pigeon do 00 à 00c. Gibier, Pleuviers couple 00c; Perdrix do 00 à 00. Patates minot 50c; Choux pomme 12c; Laine 40c; Sucre d'érable la lb 15c, Miel 12c. Œufs la doz 14c Oignons par minot, 1.00; Foin par 100 bottes 9.00 à 11.00; Paille [voyage] 2.25 à 2.50;

18 mai 1872.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	25 a 27
Do No 2, do	24 a 25
" " (Oronoco).....	25 a 26
" " do No.2.....	23½ a 24
Do Slaughter do	30 a 35
" do No. 2.....	30 a 31
Cuir brut.....	28 a 30
Cuir à harnais.....	32 a 34
Vache cirée, légère.....	43 a 45
do do pesant.....	40 a 42
Vache à Grain.....	40 a 43
Vache fendue grande.....	33 a 35
Vache fendue petite.....	27 a 30
do Buff [bon] par pied.....	16 a 17
do commun.....	16 a 17
Pebble bon.....	16 a 17
do commun.....	16 a 17
do cirée unie.....	19½ a 20
do bourd.....	17 a 18
Veaux canadiens légers, lbs.....	75 a 80
Veaux canadien lourd.....	livre 80 a 85
Peaux de mouton, doublures lbs	28 a 33
Peaux vertes inspectées, No 1 lbs	10½ a 11
do do salées No 2.....	9½ a 10
Peaux de mouton avec laine	1.25 a 1.35

Prix du marché en détail de Montréal, 13 mai.—Farine de blé de la campagne, par 100; 3.00 à 3.10; do avoine 0.00 à 0.00; Blé d'inde de 1.60 à 1.65; Sarrasin de 2.05 à 2.20; blé par minot 1.00; Pois de 0.80 à 0.90; Orge de 0.45 à 0.50; avoine par 40 lbs. 0.40 à 0.41; Sarrasin par m. 0.35 à 0.60; Lin de 1.40 à 1.5c; Mil 2.05 à 2.20; Blé d'inde de 0.80 à 0.85; Pommes par qrt. 2.00 à 2.30; Patates par poche 0.45 à 0.50; Fèves par mt. 1.80 à 2.00; Oignons par tresse 0.10 à 0.12; œuf par doz 0.12 à 0.15. Beurre frais la lb, 0.20 à 0.25; do salé 0.13 à 0.15; Sucre d'érable 0.12 à 0.3; Miel par lb. 0.10 à 0.11; Saindoux de 0.12 à 0.15; Lard frais par 100 lbs 6.00 à 6.50; Bœuf, 100 lbs 4.00 à 5.00; Lièvres par couple 0.90 à 0.00; Dindes couple 3.00 à 3.00; Dindes jeunes de 1.60 à 2.00; Oies 1.20 à 1.60; Canards 0.80 à 1.00; Poules 0.65 à 0.80; Poulets 0.40 à 0.60; Pigeons 0.16 à 0.20; Perdrix 0.00 à 0.00; Tourter par doz 0.00; Bécasses 0.

St. Jean 20 mai 1872

Fleur par quart, 6.46 à 6.50 do quintal 3.10 à 3.25 do de blé d'inde do 1.60 à 1.70 do de sarrasin do 1.90 à 2.10 Avoine par 40 lbs 37 à 40c orge par 56 livres 56. Graine de lin par 60 lbs 1.20 Graine de mille par 50 livres 2.25 Pois par minot 0.80 à 0.85 Bled 1.30 à 1.40 Bled d'inde par 56 livres 0.80 Sarrasin par 50 livres 0.50 Patates 0.35 à 0.40 Œufs, la douzaine 0.17 à 0.00 Volailles le couple 0.50 à 0.60 Poulets 0.20 à 0.35 Oies 1.00 à 1.60 Dindes 1.50 à 0.00 Beurre frais par livre 0.15 à 0.18 do salé 0.12 à 0.15 Saindoux 0.12½ à 0.15 Lard frais par 100 livre 5.50 à 6.00 do la livre 0.00 à 0.14 do mess par quart 17.25 à 17.50 Bœuf au quintal 5.00 à 6.00 do par livre 0.00 à 0.00 Foin au cent 10 à 15.00 Paille do 5 à 6.00 Bois la corde 3.50 à 6.00.

Sorel 20 mai 1872

Pois par minot 0.80 à 1.00 Avoine 0.36 à 0.60 Sarrasin 0.50 à 0.00 Fleur au quintal 2.75 à 3.00 do de Bled d'inde 0.00 do de Sarrasin 1.80 à 2.00 Lard frais par livre 0.08 à 0.10 do salé 8 a 10c do par quintal 7.00 à 7.50 Bœuf par livre 0.05 à 0.10 do au quintal 4.00 à 6 00 Mouton par quartier 0.30 à 0.60 Veau do 0.25 à 0.60 Dindes par couple 1.50 à 2.00 Oies do 0.80 à 1.20 Poules do 0.40 à 0 70 Poulets do 0.00 à 0.00 Œufs par douzaine 0.17 à 0 20 Beurre frais par livre 0 18 à 0.20 do salé 0.12 à 0.15 Saindoux par lb 0.17 à 0.00 Choux la pomme 8c Sucre d'érable par livre 12c Oignons par minot 1.20 Patates par poche 0.60 à 0.70 Pommes par minot 0.00 à 0.45 Foin le cent 6 a 8.00 Paille do 3 a 4.00

MARCHE AUX BESTIAUX.

Montréal, 20 mai 1872

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs....	8 à 9
Bœuf, 2me qualité.....	5 à 7
Vaches à lait.....	20 à 36
Vaches extra.....	40 à 60
Veaux 1ère qualité.....	8 à 10
" 2me ".....	7 à 8
" 3me ".....	4 à 5
Moutons, 1ère qualité.....	8 à 11
" 2me ".....	6 à 7
Agneaux, 1ère ".....	4 à 5
" 2me ".....	3 à 4
Cochons, 1ère ".....	0 à 00
" 2me ".....	0 à 0
Foin, 1ère qualité, par 100 bts....	13 à 16
Foin, 2me ".....	11 à 13
Paille, 1ère qualité.....	5 à 6
" 2 ".....	3 à 4

Marché de Québec, 18 mai.

Fleur extra supérieure, 7.25 à 8.00; do extra 00 à 7.25 do de goût 6.60 à 6.75 do supér. No 1 6.40 à 6.50, do forte 6.60 à 6.80; do Supr. No 2, do 6.00 à 6.10, par quintal 3.20 à 3.30 Gruau par 200 lbs 6.00 à 6.25, Blé d'inde, blanc, par 200 lbs 3.70 à 3.80, do jaune, do 3.60 à 3.70, bœuf 1ère qualité par 100 lbs. 11 à 13 00 2e 9.00 à 10, 3e 8 à 9.00; 1ère qualité par lbs. 10 à 13c Mouton, 1ère qualité, par lbs. 9c à 10c. lard frais, par 100 7.00 à 8.00, par lbs 8 à 10, salé, par lbs. 10 à 12c, Jambon frais par lbs 9 à 10c do salé et fumé 12c. Saumon, No, 1 par bl de 200 lbs 15.00 à 16 00; do par lb, 8 à 10, Morue verte, par quart 3.75 à 4.00 do en draft 6.00 à 6.50 do par lbs 3 à 4 Morue sèche par quintal 4.75 à 5.00 Huile de Morue, par gallon 57 à 60 Hareng du Labrador No 1, par qrt 3.75 à 4.00 Volailles par couple 70 à 80. Oies 70 à 80 Dindes do 1.50 à 2 Canards, de 75 à 90 Patates par minot 60 à 65 Avoine par 32 livres 53 à 56 Beurre salé, par lbs 18 à 23 Beurre frais, do 19 à 24 Fromage par lbs 14 à 15 Œufs par douzaine 25 à 35 Sucre d'érable, par lbs 8 à 9 Pommes par qrt. 4.00 à 6.00 Oignon 7 par qrt 3.50 à 4.50 Foin, par 100 botts 11.0 à 10 Paille do 5 à 5.50 Peaux vertes inspectées par 100 lbs 00 à 00.00 do mouton non préparées chaq. 09 à 60 do Veau do par livre 00 à 60 Laine par Lbs 00 à 00 Bois, par corde (2 pieds 6 pouces), 5.00 à 5.60

Pour déjeuner—Epps's Cocoa Cacao de Epps Agréable et réconfortant.—Par une connaissance parfaite des loix naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délicatement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin.—Civil Service Gazette.

Pour préparer ce CHOCOLAT, il n'est pas nécessaire de la faire bouillir
LES PAQUETS SONT ÉTIQUETES
JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists
London

Un cas de rhumatisme chronique d'une sévérité inaccoutumée guéri par le *Liniment Anodyne de Johnson*, a été certifié par une de nos échanges. Une forte bossa était sorti sur l'estomac et semblait faire partie des os de l'estomac.

POUR QUELLE RAISON. Le Dispensaire des États-Unis parle de l'écorce de cerisier sauvage comme étant un des plus excellentes remèdes indigènes. Une analyse du Dr. Prætor constate la présence, d'empois, arcanon, tonin, acide gallique, matières grasses, lixivie matière colorante rouge, sels de chaux, et potasse de fer. Il obtint aussi une huile volatile avec de l'acide hydnocyanic. Cette écorce est un bon tonique, calmant l'irritabilité nerveuse, et les artères. Il est admirable, dans les débilités d'estomac, ou du système, unis à l'irritation. Quand il est pris en abondance, il diminue l'action du cœur à cause de l'acide hydnocyanique. Ce remède est très utile dans les fièvres scorbutiques et la consommation, dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes. L'écorce de Cerisier Sauvage entre pour beaucoup dans la composition du fameux médicament indien le Grand Remède: Sha hooee, qui guérit comme par enchantement.

LA SCIENCE A PARLE

La Faculté de Médecine de Montréal, particulièrement les Docteurs Peltier, Munro, Rollot Robillard, Brossseau Leprohon, David, Girwood, Smallwood, Macdonel, Turgeon, Bessey, Thompson et McCallum, auxquels le remède du Dr. BIRNBAUM contre le RHUMATISME et la GOUTTE, a été soumis pour essai, ont avec un rare désintéressement, reconnu ses qualités supérieures et donné des CERTIFICATS à cet effet, dont COPIES peuvent être obtenues sur demande au soussigné ou à tout l'apothicaire de la Puissance.

LE REMÈDE du Dr. BIRNBAUM contre le RHUMATISME et la GOUTTE, est recommandé pour le Rhumatisme, et la Goutte, la Névralgie, la mal des Reins, la Goutte volante, et les autres douleurs, l'inflexibilité des membres et des jointures, les Entorses, l'engourdissement, les Enflures, etc., etc., et est le remède le plus efficace et le plus sûr qui soit connu pour ces maladies. CHARLES MARTIN,

30, Carré Victoria, Montréal,
Seul Agent pour la Puissance du Canada et les États Unis.
A vendre chez tous les Pharmaciens.

QUELQUES CERTIFICATS.

Montréal, 1er février 1872.
Par les essais que j'ai fait dans ma pratique du remède du Dr. BIRNBAUM pour le rhumatisme et la goutte, et par ce que je sais de sa composition, je suis persuadé que son usage sera de beaucoup salutaire pour les différents vices pour lesquels il est indiqué même dans les cas où un traitement interne sera nécessaire. Ce remède mérite certainement la confiance de la faculté et je puis le recommander fortement au public comme étant un remède prompt et efficace pour extermier les douleurs et les enflures.
P. Munro, M.D.,
Professeur de Chirurgie et de Clinique
à l'Hôtel-Dieu de Montréal;

Monsieur,
Ayant pris connaissance des ingrédients du remède du Dr. BIRNBAUM pour le rhumatisme et la goutte, et sachant bien l'action thérapeutique de ses composés comme agents de guérison, j'éprouve beaucoup de plaisir de confirmer les vus de mes confrères qui ont déjà certifié son utilité et son action salutaire.
HECTOR PELTIER, M. D. Edix.
1 fév 72—12 m—t 1 j.

J'ai employé le Syrop composé d'Hypophosphites de Fellow's, très souvent dans ma pratique tant dans les maladies de l'estomac, telles que consommation, bronchites etc., que dans les maladies des enfants du premier âge, ou de la poitrine des intestins avec de grands succès, et je le considère supérieur à toute autre préparation semblable mise devant le public.
CHANDLER CRANE, M. D.
Halifax Nouvelle-Ecosse

SYROP D'HYPHOPHOSPHITE
COMPOSE DE
FELLOWS'

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la *Consomption Pulmonaire* premier et second degrés; soulage et prolonge la vie au troisième; il guérit l'asthme, les bronchites, Laryngites, rhumes et la toux; il guérit toutes maladies provenant du besoin d'Action Musculaire et de Force nerveuse tel que mouvement du foie et des reins, Dyspepsie, faiblesse et inaction du cœur, Paralyse locale et générale, Aphonie ou perte de la voix. Il guérit la *Leuchoræ, Choleroe, Anémie* et purifie le sang.

Prix, \$1.50; Six pour \$7.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste
St. John, N.B.
1er avril, 1871.

Iron in the Blood!



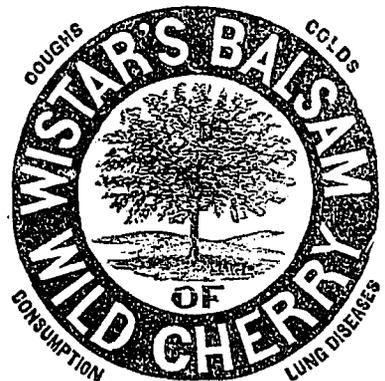
The PERUVIAN SYRUP makes the weak strong, and expels disease by supplying the blood with NATURE'S OWN VITALIZING AGENT—IRON.
Caution.—Be sure you get Peruvian Syrup. Pamphlets free. J. P. DINSMORE, Proprietor, No. 38 Dey St., New York. Sold by Druggists generally.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Peruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dey Street New-York.

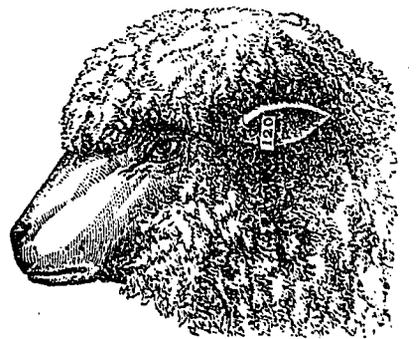
En vente dans toutes les pharmacies.
1er mars 18. 23-15-t.

Forgeron demandé.

Un forgeron trouverait de l'emploi en s'adressant immédiatement à ce bureau.
St. Hyacinthe, 6 mai 1872.

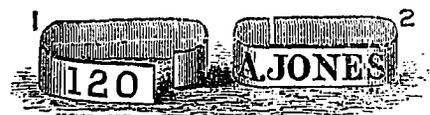


Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme tout la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, propriétaire, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines



MARQUES POUR MOUTONS
DE DANA
Patentées,

Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, et qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les États Unis et le Canada, tels que J. B. Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S. Ross, Hennepin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'État, Lansing, Michigan; Hon. George Brown, Toronto Ont; John Snell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampé le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles se sont envoyées free par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG
Sarnia, Ont.

Tous ordres adresses au bureau de Courrier ou du Journal d'Agriculture pour aucune quantité sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.
CAMILLE LUSSIER.



Guerison de la Bronchite

Smithfield.

J. C. CHAMBERLAIN, écuier.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans, je suis affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois. Je souffrais tellement par le défaut de respiration qu'il était très-difficile pour moi de parler, et pendant la nuit je me levais souvent sur mon lit pour m'empêcher d'étouffer. J'eus recours à trois des médecins les plus éminents dans le comté de Northumberland pendant environ une année sans en recevoir aucun avantage. Effectivement je continuais à empirer. Enfin on me conseilla de faire usage du Grand Remède Shoshonecs. J'en achetai une bouteille et je la pris et quand je fus à peu près fini je commençai à ressentir un peu de mieux. Je continuai à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris trois bouteilles, quand à ma satisfaction, je trouvai que j'étais aussi bien que je l'avais été avant ma maladie, et j'ai conservé ce bien-être depuis.

JOHN SILVER.

Assermenté devant moi, à Smithfield, ce 6^e jour d'avril 1870.

J. M. WELINGTON, J. P.

GUERISON ETONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS.

Brooklyn, 5 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, écuier 1.—Monsieur —Je certifie que ma femme émit une maladie de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il y avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire. En dernier ressort j'achetai une bouteille du Grand Remède Shoshonecs. Au bout de deux jours, les symptômes changèrent au mieux. Elle continua à s'améliorer si rapidement qu'après la première bouteille, elle pouvait s'asseoir. En continuant le remède elle se rétablit parfaitement.

Vous pouvez publier ces faits pour l'avantage de ceux qui seraient affectés de la même maladie.

T. C. BROWN,

Ministre Episcopalien Méthodiste

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques, Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin, Upton, J. Mallette, Acton-Vale, J. Morrier, Roxton-Falls, Marshall et Jackson, Milton Thos. Hackett, Chambly, John Hackett, Roxton-Pond, R. A. Kimpton. 1871.



Proclamons la bonne nouvelle!

Que le Grand Remède Shoshonecs et Pilules de l'Éminent Homme-Médecin Indien, le Docteur Lewis Josephus, de la grande Tribu des Shoshonecs, Colombie Anglaise, accomplit les guérisons les plus merveilleuses et les plus

étonnantes que l'on ait jamais mentionné dans le monde. Jamais dans les annales de l'Histoire Médicale Canadienne, un tel suc n'a marqué jusqu'à l'introduction d'aucune élection.

POURQUOI?

EMPLÉMENT parce que les nombreux ingrédients médicaux précieux (tels que les extraits de l'écorce de cerisier sauvage, Podophyllum, Juniper, Quassia, Smartweed, Dan-telion, ayos yunnus, Nux Vomica, extrait composé de Jolocynte, Jalap, Socotrine, Aloes, Capsicum etc., etc.) qui entre dans la composition de la médecine combinée, sont tellement et si harmonieusement combinés et composés qu'on en fait le remède le plus efficace qui soit dans le monde connu, et ne peut qu'agir sur le système d'une manière très-satisfaisante et très-désirable. Quelque soit votre état et quelque soit le temps, ce remède atteindra le mal, et vous serez étonnés de la manière prompte avec laquelle vous serez rappelés à une santé parfaite et à une pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et on peut prendre en toute sûreté, avec la certitude qu'elle opérera une guérison permanente dans toutes des maladies de la gorge, des poumons, du foie, des rognons, des organes digestifs, etc., etc. ainsi que les scrofules, les diverses maladies de la peau, les humeurs et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang excepté la leishème plasse de la consouption. On pourra obtenir en se procurant le traité ou l'almanac ou les circulaires chez tous les droguistes respectables au Canada, toutes les informations désirées, avec des directions complètes sur la manière de faire usage du Remède et des Pilules Shoshonecs; ce livre que l'on peut obtenir gratis, contient aussi des témoignages et des certificats de guérisons.

1 riz du Remède en grande bouteille d'une pinte 1.09 piastre. Pilules, 25 cents la boîte.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques, Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin, Upton, J. Mallette, Acton-Vale, J. Morrier, Roxton-Falls, Marshall et Jackson, Milton Thos. Hackett, Chambly, John Hackett, Roxton-Pond, R. A. Kimpton. 24 août 1871.

A VENDRE

LA RUCHE AMÉLIORÉE de VALIQUET ou RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE. PRIX \$2.50. BOITES A RECOLTER LE MIEL POUR I. COMMERCE.

PRIX CHAQUE 15 CENTS.

Les personnes qui achètent cette ruche, peuvent s'adresser au soussigné pour avoir les renseignements qui les rendront capables de bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.

D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles. De les empêcher de s'épuiser par trop essaimier.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.

Aussi une foule d'autres renseignements qui assureront à ces personnes le succès dans la culture des abeilles.

Les personnes qui feraient, ou feraient faire des ruches, ou des boîtes à récolter le miel sur le plan de celle de la Ferrière Canadienne, avant que d'un avoir acheté le droit du soussigné, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de patente.

Le soussigné fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, on peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

T. VALIQUET,

Apiculteur, à St. Hilaire Station.

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

Les médicaments du jour sont

LE REMEDE

LE REMEDE

DU

DU

PERE BRUNO

PERE BRUNO



Qui est un ANTI-DOULEUR universel et la PENACEE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPARILLES en usage. En vente chez tous les pharmaciens et spécialement chez les propriétaires.

PICAULT & FILS,

Pharmaciens-chimistes.

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecour, MONTREAL

Consultations gratis.

1. septembre 1871.—



Voitures! Voitures!

000

On trouve à la Boutique de M. OLIVIER DION, de West-Shefford plusieurs voitures d'été et d'hiver finies avec goût. M. Dion est connu pour son habileté et pour faire du bon ouvrage. Il n'emploie que du bois de première qualité. Quoiqu'établi seulement depuis le 1er janvier à cette place, il a déjà eu beaucoup d'encouragement, grâce à sa bonne renommée et à son honnêteté.

Ceux qui auraient besoin de voitures n'ont qu'à visiter sa boutique ou ils trouveront de l'ouvrage garanti de premier goût et à grand marché.

West-Shefford, 15 mai 1872.

AVIS AUX CULTIVATEURS!

Les personnes qui voudront se procurer du Blé d'inde de Monsieur A. Racicot, blé d'inde connu sous le nom de New Branching Field Corn, pourront s'adresser à ce Bureau, à la Pharmacie de monsieur St. Jacques, à St. Césaire, au magasin de monsieur Alfred Macé, et dans différentes paroisses où il y en a des dépôts.

Que chacun se hâte et sache profiter des avantages que ce monsieur a voulu procurer à l'agriculture, en faisant venir, l'année dernière, ce blé d'inde, de fort loin, et à grand frais, et étant capable de certifier qu'il réussit très bien dans le pays; quoique l'ayant semé le dernier de mai au soir, il l'a récolté très mûr, et au même temps que le blé d'inde canadien. Pourtant, l'année dernière n'a pas été des plus favorables.

D'ailleurs des centaines de personnes ont pu constater la vérité du fait, en examinant les spécimens qui ont été exhibés en plusieurs paroisses.

Pensez-y bien! Et demandez du New Branching Field Corn, vous ne serez point trompés.